



AGRICULTURE

BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS,
PERFORMANCE
ÉNERGETIQUE

INDUSTRIE

SANTÉ / SOCIAL

TERTIAIRE

HOTELLERIE
RESTAURATION
TOURISME

FORMATIONS
GÉNÉRALES, SOCLE
/ CLEA

ACCOMPAGNEMENT ET
DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

PRÉVENTION /
SÉCURITÉ

TRANSPORT /
LOGISTIQUE

NUMÉRIQUE /
AUDIOVISUEL

LIEU DE LA FORMATION

LYCÉE DE LA MER
PORT DE LA BARBOTIÈRE
33 470 GUJAN-MESTRAS

PRÉ-REQUIS

- être âgé(e) d'au moins 18 ans
- né(e) après le 1er janvier 1990 : posséder un baccalauréat ou équivalent et une expérience plus ou moins significative en cultures marines
- né(e) avant le 1er janvier 1990 : avoir un CAP maritime et 3 ans d'activité professionnelle en cultures marines ou 5 ans d'activité professionnelle en cultures marines

DÉBUT DE LA FORMATION

10/02/2025

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

280 heures de formation

140 heures en centre et 140 heures en entreprise pour le profil A (dominante diplôme)
210 heures en centre et 70 heures en entreprise pour le profil B (dominante expérience)
Une session par an

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Compte personnel de Formation CPF
- CPF transition Professionnelle (ex CIF)
- Financement personnel

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer la responsabilité d'une structure aquacole de petite taille

CONTENU DE LA FORMATION

Contenu conforme à l'arrêté du 6 mai 2013 relatif au stage agréé en cultures marines

Biologie, écologie et techniques de production

Biologie
Écologie
Technique et conduite de production
Règlementation

Moyens de production

Matériaux et matériels
Système d'approvisionnement eau
Équipements
Moyens de transport
Règlementation et sécurité au travail

Gestion économique de l'entreprise et connaissance de la filière

Entreprise et mode de production
Connaissance du produit et filière
Réglementation de l'activité de cultures marines, du travail avec le volet sécurité (appui sur le code rural, la pêche maritime, le code de l'environnement et le code du travail)

CONDITIONS DE FORMATION

Modalités pédagogiques : cours et TD, accompagnement pour le projet
Équipements et supports : salle banalisée, atelier de maintenance nautique, ferme ostréicole du lycée de la mer

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Assiduité
Présentation du **projet professionnel** (rapport écrit), **pendant 15 mn** devant un jury constitué par le Directeur Interrégional de la Mer et dont le président est désigné parmi les fonctionnaires de catégorie A relevant du ministère en charge de la mer.

PROFIL DES INTERVENANTS

Professionnels Education Nationale et intervenants du CRCAA, DDPP, parc marin etc.

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Jacqueline PRIGENT
Assistante de formation
jacqueline.prigent@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 19 21 87 82